

## **COMMUNIQUE**



**Société anonyme au capital de 90.000.000 Dinars  
Siège social : 18, av. Mohamed V - 1080 Tunis  
Registre de commerce n° B 138 81 1996**

La Banque de l'Habitat porte à la connaissance de ses actionnaires, des intermédiaires en bourse et de l'ensemble du public que l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 12 septembre 2012 a fixé le montant net du dividende par action à 400 millimes et que ces dividendes seront mis en paiement à partir du 20 septembre 2012 auprès de l'intermédiaire en bourse ou du teneur de compte dépositaire des titres.

**P/ LA BANQUE DE L'HABITAT**

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL**